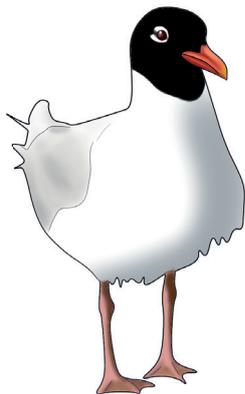


La Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*)

Classe : Aves - Famille : Laridae - Genre : Ichthyaetus



Carte d'identité



⚠ Espèce protégée

- Poids :** 220 à 380 g en moyenne.
- Taille :** 37 à 40 cm (envergure 94 à 102 cm).
- Alimentation :** carnivore (insectes, poissons et mollusques).
- Période de présence :** mars à août.
- Milieu :** milieux aquatiques ou proches (fleuve, rivières et étangs).
- Statut :** protection nationale, annexe 1 de la directive européenne Oiseaux ; quasi menacée (NT) sur la liste rouge régionale des mammifères.

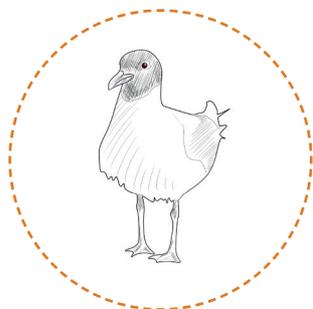
Identification

La tête et la nuque de la Mouette mélanocéphale sont noires avec un œil bordé de blanc. Le corps est principalement blanc avec les ailes grises, ce qui la différencie de sa cousine la Mouette rieuse dont les ailes montrent du noir. Le bec et les pattes sont d'un rouge foncé caractéristique. La Mouette mélanocéphale est également reconnaissable à son cri, sorte de « MaOuu » mélancolique qui parcourt le ciel.

Habitat

La Mouette mélanocéphale fréquente les sites déjà occupés par sa cousine la Mouette rieuse. Elle est présente dans les ports, les îlots et sur les cours d'eau mais également les décharges parfois riches en nourriture. Assez opportuniste concernant sa nourriture, elle se régale d'insectes qu'elle chasse en vol ou à la surface de l'eau ainsi que de mollusques et de poissons.

En période de reproduction et d'élevage des jeunes, les mouettes mélanocéphales se regroupent en colonies parfois accompagnées d'autres mouettes et de sternes. Le nid rudimentaire est une simple dépression dans le sol.



Placer le badge ici

En Centre-Val de Loire

En région Centre-Val de Loire, la Mouette mélanocéphale est principalement présente sur les îles de la Loire où elle recherche des îlots calmes dépourvus de végétation. La grande majorité des 1 000 à 1 200 couples nicheurs se retrouvent donc dans le Loiret et en Indre-et-Loire.

Les îlots de reproduction nécessitent un entretien régulier afin d'éviter leur colonisation par la végétation, qui peut conduire à leur abandon par les oiseaux. Malheureusement, les crues printanières sont souvent cause d'un échec de reproduction, tout comme le dérangement humain fréquemment constaté sur ces îlots. Afin de limiter ce dérangement, des arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) sont pris afin d'interdire toute fréquentation et certaines pratiques sur ces sites de mars à août.

Le Val de Montlouis (Indre-et-Loire) et les Rives de Beaugency (Loiret) accueillent tous deux d'importantes populations de ces oiseaux ligériens emblématiques et ont donc fait l'objet d'un classement en APPB. Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et ses partenaires agissent, en outre, avec des moyens mécaniques pour maintenir les conditions propices à leur reproduction.

www.cen-centrevalde Loire.org



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé

Source :

<https://www.oiseaux.net/oiseaux/mouette.melanocephale.html>

http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/fiche_oiseaux/Mouette_melanocephale.pdf